

#Economie touristique - #montagne #Alpes

Alpe d'Huez**LA SATA remporte l'appel d'offres pour la délégation de service public,
en vue de la construction et de l'exploitation du domaine skiable des
Deux Alpes :****Un programme de 290 millions d'euros d'investissements sur 30 ans**

20 février 2020 : par délibérations successives, les conseils municipaux des communes des Deux Alpes et de Saint-Christophe-en-Oisans, confient à la SATA* la délégation de service public pour la construction et l'exploitation du domaine skiable des Deux Alpes. Un programme de 290 millions d'euros sur 30 ans est lancé...

*SATA : Société d'Aménagement Touristique de l'Alpe d'Huez



© Luka Leroy, OT Les 2 Alpes



© Lionel Royet - L'Alpe d'Huez Tourisme

Rappel des données de contexte**Janvier - Février 2019 :**

Par délibérations des 17 janvier 2019 et 4 février 2019, les conseils municipaux des communes des **Deux Alpes et de Saint Christophe-en-Oisans** approuvent le principe de recours à la délégation de service public pour la construction et l'exploitation du domaine skiable des Deux Alpes. Ils affichent une ambition forte pour renforcer l'attractivité de la station et de son domaine skiable, en actionnant principalement 4 leviers :

- ✓ **La modernisation, la rationalisation et l'amélioration de la performance** de son outil de production,
- ✓ **La capacité et la qualité de l'accueil des résidents** sur la station des 2 Alpes,
- ✓ **Le renforcement de l'attractivité de la station** sur les activités hors ski,
- ✓ **Une ambition environnementale forte** pour la préservation des spécificités du domaine et de son milieu naturel.

Février 2020 :

Aux termes de la procédure d'appel d'offres, la SATA est choisie comme nouveau gestionnaire du domaine skiable des **Deux Alpes**.

- ✓ **LA SATA : un acteur engagé pour le développement du territoire**
La SATA œuvre depuis plus de 60 ans au développement touristique local et accompagne positivement l'économie en Oisans. Grâce à un dialogue ouvert et constructif, elle cultive l'interaction et la proximité avec ses partenaires publics, institutionnels et professionnels. La SATA se positionne ainsi en acteur engagé dans une démarche de progrès permanente et collective, pour le développement du territoire.
- ✓ **La SATA : une ambition sociétale forte**
L'économie de service ne peut se concevoir sans les hommes et les femmes qui la construisent chaque jour. Ils en sont la première richesse. 100% des collaborateurs de la SATA vivent et travaillent en Oisans. En recrutant, formant et fidélisant ses collaborateurs sur les stations, les villages et le Bourg, la SATA, dotée d'une politique volontariste, accompagne positivement le développement local, aide au maintien de l'emploi et donc de la vie locale.



✓ **La SATA : une stratégie durable du développement**

Consciente des nouvelles attentes des clientèles et des atouts des destinations de montagne en toutes saisons, la SATA développe ses activités dans un modèle raisonné et pérenne. Elle s'attache à ce que chacune de ses actions s'inscrive dans un concept de développement durable. La SATA porte ses projets pour qu'ils servent le territoire dans la durée et le respect des hommes, de l'environnement et du cadre de vie.

✓ **Domaine skiable des 2 Alpes : Un programme de 290 millions d'euros d'investissements sur 30 ans**

Le contrat de Délégation de Service Public liant les autorités délégantes à la SATA prévoit un programme d'investissements de 290 millions d'euros sur 30 ans. Ce programme partagé porte les ambitions affichées par les communes du domaine pour le développement d'une l'offre touristique toutes saisons. Il sera financé par la société sur fonds propres, par augmentation de capital, par les cashflows d'exploitation et le recours à l'emprunt.

« Nous sommes fiers d'avoir été choisis pour assurer le contrat de délégation de service public en vue de la construction et l'exploitation du domaine skiable des 2 Alpes » déclare Christophe MONIER, Directeur Général de la SATA. « Au-delà de nos engagements contractuels et face aux défis contextuels à relever, nous souhaitons œuvrer aux côtés des collectivités délégantes et des acteurs de la station pour assurer le développement de la destination, aux fins de consolider et renforcer l'attractivité du territoire. Nous nous investissons dans une vision pérenne, « toutes saisons » de la montagne. L'implantation locale de notre société est la garantie même de ce travail collaboratif au quotidien. »

Prise d'effet et début d'exploitation

La date de début d'exploitation pour la SATA est fixée le 1^{er} décembre 2020.

L'ensemble des salariés employés sur les Deux Alpes intègreront la société à cette date.

Dès la prise d'effet du contrat, la SATA s'engage à apporter toute son expertise, son expérience, son savoir-faire, au service de l'ambition affichée par cette délégation de service public.

✓ **L'Alpe d'Huez et la Grave : Des programmes de développement confirmés**

Dans le même temps, la SATA, déjà opérateur de stations du domaine de l'Alpe d'Huez et des téléphériques de la Grave, réaffirme l'ambition et les engagements portés pour ces destinations, au travers des contrats récemment signés ou renouvelés, et s'affirme comme acteur du développement touristique en Oisans.

La SATA : 2^{ème} exploitant national

A l'issue de la reprise de la Délégation de Service Public des 2 Alpes, la SATA sera titulaire de 7 Délégations de Service Public. Elle rassemblera 850 collaborateurs et affichera un chiffre d'affaires de 80 millions d'euros, devenant ainsi le 2^{ème} exploitant national.

A PROPOS : LA SATA

60 années d'expérience

Acteur historique engagé au service du développement touristique du territoire, la SATA, Société d'Aménagement Touristique de l'Alpe d'Huez, a été créée en 1959. À l'initiative de cette création, il y a la volonté de réunir les forces vives du village d'Huez pour permettre le développement de la station. Puis au fil des projets, la SATA étend son activité et devient l'exploitant des remontées mécaniques de l'ensemble du domaine de l'Alpe d'Huez.

Depuis 60 ans, la SATA a su se développer de façon pérenne, de par l'implication de son actionariat composé des collectivités locales, des caisses régionales des principaux établissements financiers et de nombreux acteurs privés du territoire. Cette complémentarité de partenaires est garante de la performance de l'action de la SATA et de son engagement sur le long terme aux côtés de ses délégataires.

Missions

La SATA a pour activité principale l'aménagement et l'exploitation de domaines skiables Elle est actuellement délégataire de 7 Délégations de Services Publics sur le territoire de l'Oisans. : Alpe d'Huez, Villard-Reculas, Auris-en-Oisans, la Garde-en-Oisans, le Freney d'Oisans, la Grave (2017) et les Deux Alpes (2020).

Pour assurer le développement de son action, elle a créé deux filiales aux activités complémentaires :

- ✓ SATA RESTAURATION : Création et exploitation de restaurants (La Grave, Les Deux Alpes)
- ✓ FONCIERE SATA : Construction et exploitation d'immobiliers touristiques en stations (résidences à l'Alpe d'Huez et Auris en Oisans, Hôtels à l'Alpe d'Huez et Villard Reculas).

Historique

Quelques dates principales

1936 : Premier télésiège de l'Alpe d'Huez, le télésiège de l'Eclosé.

1959 : Création de la SATA (Société d'Aménagement Touristique de l'Alpe d'Huez). Exploitation des remontées mécaniques de l'Alpe d'Huez et de Villard Reculas.

1972 : Reprise par la SATA de l'exploitation du domaine d'Auris-en-Oisans.

1986 : Les stations Oz et Vaujany nouvellement créées entrent dans le Grand Domaine de l'Alpe d'Huez. La SATA est l'exploitant de ces domaines jusqu'en 2013.

2017 : reprise de la délégation de service public de La Grave.

2020 : reprise de la délégation de service public des 2 Alpes.

Composition capitalistique de la SATA

- ✓ Collectivités locales de l'Oisans : 60,14 %
- ✓ Caisses régionales d'établissements financiers (Caisses des dépôts et Consignations, Caisse d'Épargne, Crédit Agricole, CIC, Banque Rhône-Alpes, Banque Populaire des Alpes) : 18,25 %
- ✓ Porteurs privés : 21,61 %.

Les domaines de l'Oisans

L'Alpe d'Huez

CA 2019 : 40 M€

Effectif : 400 personnes

Domaine skiable :

840 hectares entre 1 450 m et 3 330 m d'altitude

66 remontées mécaniques

111 pistes balisées

1 300 000 journées skieurs

Clientèle : 40 % d'étrangers (dont UK, Bénélux, Scandinavie, Europe de l'Est, ...)

Villages du domaine :

Auris-en-Oisans, Alpe d'Huez, Freney d'Oisans, Oz-en-Oisans, Vaujany, Villard Reculas, la Garde-en-Oisans

Les Deux Alpes

CA 2019 : 40 M€

Effectif : 400 personnes

Domaine skiable :

415 hectares entre 1 300 m et 3 570 m d'altitude

43 remontées mécaniques

95 pistes

1 200 000 journées skieurs

Clientèle : 44 % d'étrangers (dont UK, Bénélux, Pays Bas Italie, ...)

Villages du domaine :

Deux Alpes (Mont de Lans, Venosc), St Christophe en Oisans

La Grave

CA 2019 : 1,8 M€

Effectif : 16 personnes

Téléphériques des Vallons de la Meije :

du village à 1500m à 3 200 m d'altitude

3 remontées mécaniques

80 000 visiteurs

Clientèle : 25 % d'étrangers (dont USA, UK, Bénélux, Pays Bas, Italie, ...)



250052043600551010404

Contact Relations Presse :

Agence adeo - Marie-Hélène Boissieux - Tél : 04 76 36 55 76 Mob : 06 75 19 88 93 - mhboissieux@adeocom.fr